Municipalité de Scott

Toujours en mouvement depuis 1895!

FORMULAIRE DE PLAINTE

Toute personne qui désire déposer une plainte doit obligatoirement le faire par écrit. Celle-ci doit contenir nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone et être signée.

Toute plainte doit être fondée notamment lorsqu'il y a un préjudice à quiconque, et qu'elle peut être résolue ou améliorée. Toute plainte doit être suffisamment détaillée avec tous les renseignements nécessaires permettant une intervention.

La réception des plaintes anonymes, comportant un litige privé ou relevant d'une autre instance gouvernementale, allant à l'encontre du Code civil ou sur les réseaux sociaux sont non-admissibles. Celle-ci doit toucher à des biens ou des services **MUNICIPAUX.**

Toutes les procédures de traitement des plaintes seront conduites dans le plus grand respect de tous, et ce, par toutes les parties et, le cas échéant, dans la plus stricte confidentialité.

Dans la mesure où des actions judiciaires doivent être entreprises, le plaignant doit être prêt ou disponible pour témoigner.

NOM ET PRÉNOM du plaignant :_____
(lettres moulées)

ADRESSE :_____

TÉLÉPHONE : (_____)_____

COURRIEL : _____

DÉTAILS DE LA PLAINTE (par le plaignant) :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

_____ _____

Date Signature du plaignant **(obligatoire)**